

TOURISME DE PÊCHE ET DE CHASSE

CRITÈRES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ



MINISTÈRE DU TOURISME, DU
PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

New Brunswick
Nouveau Brunswick

#EXPLORE
NB

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION _____ 3

Comment utiliser le présent document _____ 4

Maintenir le statut de préparation au marché _____ 4

CRITÈRES DE BASE _____ 5

Généralités _____ 5

Présence en ligne _____ 5

Services de restauration et de boissons _____ 6

Services sanitaires _____ 6

Principes Sans trace _____ 6

GESTION DES RISQUES _____ 7

Les plans de gestion des risques doivent _____ 7

Renoncations _____ 7

Véhicules motorisés _____ 8

Assurance _____ 8

Directives pour la formation en secourisme _____ 8

NORMES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ PROPRES À L'ACTIVITÉ _____ 10

CHASSE _____ 10

Excursions guidées avec arme à feu, arc ou arbalète _____ 10

Excursions guidées sur terre _____ 10

Une journée _____ 10

Plusieurs jours _____ 11

PÊCHE _____ 13

Excursions de pêche à la ligne guidées _____ 13

Excursions de pêche à la ligne sur terre _____ 13

Une journée _____ 13

Plusieurs jours _____ 14

Excursions guidées comprenant des activités de pagaie _____ 15

Canot en eaux calmes _____ 15

Activités guidées comprenant l'hébergement _____ 16

ANNEXE _____ 17

Classification des eaux en mouvement et des eaux fluviales _____ 17

Trousses de premiers soins _____ 18

Contenu de la trousse de secours en cas de coincement _____ 19

Trousses de réparation _____ 19

INTRODUCTION

Les critères de préparation au marché de la pêche et de la chasse ont été élaborés par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TPC), en consultation avec l'industrie, de sorte à déterminer si un produit ou une expérience est prêt à être utilisé par le consommateur. Les critères de préparation au marché servent à la création d'expériences, de matériel (imprimé et électronique) de marketing et, dans une certaine mesure, de signalisation routière. Tous les produits et expériences doivent satisfaire aux critères de l'industrie pour être publicisés dans le matériel de marketing et de vente promotionnelle du Ministère.

En adoptant des critères de préparation au marché, le Nouveau Brunswick se forge la réputation d'offrir des expériences qui répondent aux attentes des visiteurs et les dépassent. Voilà qui permet à la province de se démarquer grâce à une offre aux vacanciers qui doit satisfaire à une norme minimale de qualité.

Le tourisme de pêche et de chasse se veut une façon passionnante et percutante d'explorer et de découvrir des zones souvent éloignées ou présentant un risque accru tant pour les participants que pour les guides. Les paysages du Nouveau-Brunswick sont diversifiés, de sorte que son industrie touristique peut concevoir des produits et des services novateurs pour les visiteurs. Visiteurs et résidents cherchent à découvrir notre riche culture, nos paysages naturels et nos attractions uniques. Nos visiteurs sont prêts à payer des professionnels d'expérience pour les guider et les aider dans ces expériences, dans l'espoir qu'ils feront quelque chose d'unique et d'incroyable en toute sécurité.

L'une des raisons pour lesquelles les gens apprécient le tourisme de pêche et de chasse, c'est l'enthousiasme que suscite la perception du risque que comporte une activité. Même si le risque perçu est généralement supérieur au risque réel, il est essentiel d'être conscient du risque réel que comporte chaque activité et de le réduire au minimum. Pour ce faire, nous avons élaboré des critères de préparation au marché particuliers de sorte que les exploitants s'emploient à protéger les visiteurs, l'environnement et l'industrie touristique.

Le présent manuel portant sur les critères de préparation au marché est un document évolutif rédigé dans le but de communiquer les résultats de récentes recherches et les tendances de consommation en constante évolution. Tous les critères de préparation au marché seront révisés en permanence par le Ministère, de sorte que l'offre du Nouveau-Brunswick sera toujours à la hauteur des attentes des clients et des besoins de l'industrie touristique.





Comment utiliser le présent document

Le présent document fournit des renseignements sur les normes de préparation au marché pour l'industrie du tourisme de pêche et de chasse. Toutes les activités, y compris celles qui ne sont pas répertoriées dans ce manuel, seront évaluées pour en déterminer l'état de préparation au marché.

Ce manuel est divisé en trois grandes sections :

- **Critères de base** : normes minimales s'appliquant à tous les pourvoyeurs touristiques de pêche et de chasse, quelle que soit l'activité.
- **Gestion des risques** : nécessité de soumettre tous les documents décrits dans cette section (certains chaque année).
- **Normes de préparation au marché propres à l'activité** : normes individuelles s'appliquant à des activités particulières; seules les activités proposées par un pourvoyeur seront évaluées.

Maintenir le statut de préparation au marché

Après avoir réussi une évaluation menée par un agent de développement touristique, les pourvoyeurs devront confirmer des renseignements tels que le site Web, le courrier électronique et les personnes-ressources et présenter chaque année une preuve d'assurance.

Un agent de développement touristique réalisera en personne un examen complet de toutes les activités de pêche et de chasse tous les deux ans. Les nouvelles activités qu'ajoutera le pourvoyeur devront être évaluées par un agent de développement touristique avant d'être incluses dans le matériel de marketing du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et pourront déclencher une évaluation complète avant les deux ans si l'agent le juge nécessaire.

CRITÈRES DE BASE

Généralités

Pour bénéficier du statut de préparation au marché dans l'industrie du tourisme de pêche et de chasse, il faut satisfaire aux critères suivants. Les pourvoyeurs obtenant ce statut sont alors admissibles aux programmes de marketing et de vente du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

- Offrir un produit du tourisme de pêche ou de chasse au Nouveau-Brunswick.
- Avoir un dossier en règle et respecter toutes les exigences entourant les licences, permis, assurances, arrêtés municipaux et mesures législatives applicables (lois et règlements applicables administrés par le Ministère). Plus précisément, le secteur de la pêche et de la chasse doit se conformer et satisfaire à toutes les exigences de la *Loi sur le poisson et la faune* et de toute autre loi y étant citée.
- Avoir un accès public légal au(x) site(s) en question.
- Offrir des heures d'ouverture régulières, que l'on trouve facilement sur place et en ligne.
- Avoir une adresse électronique et un numéro de téléphone auxquels on répond toute l'année.
- Prévoir un stationnement sur place ou se trouver à proximité d'aires de stationnement bien aménagées et permettant l'accès au site.
- Assurer une signalisation visible sur le site ou fournir des détails clairs et des directives adéquates pour se rendre à l'emplacement convenu.
- Tous les guides doivent détenir une licence de guide professionnel 1 valide et respecter le *Règlement sur les licences de guides de chasse et pêche* afférent à la *Loi sur le poisson et la faune*.

Présence en ligne

La présence en ligne d'un pourvoyeur est aussi importante que sa présence physique. On se fait une idée d'une organisation au premier contact, qui a bien souvent lieu en ligne.

- Le site Web est représentatif de l'offre actuelle.
- Le site Web fait clairement état de ce qu'offre l'organisation, comme les toilettes, la nourriture, l'eau, les abris et les activités, ou de ce qui est requis, comme les vêtements ou l'équipement.
- La présence active dans les médias sociaux est à jour sur au moins une plateforme.
- Le pourvoyeur connaît et utilise tous les sites applicables proposant des avis et des commentaires publics (Google, Tripadvisor, BookYourHunt, Guidefitter, etc.).
- Les contraintes et limites physiques s'adressant aux visiteurs sont clairement décrites. Cliquer ici pour consulter des conseils afin d'évaluer l'accessibilité de votre entreprise.
- On peut consulter en ligne, au préalable, les avis et formulaires de renonciation.
- Lien vers un système de réservation en ligne convivial et à jour (le cas échéant).



Services de restauration et de boissons

Si des services de restauration et de boissons sont fournis par le pourvoyeur :

- Le personnel qui manipule des aliments doit avoir reçu une formation certifiée à la manipulation sécuritaire des aliments.
- L'approvisionnement en produits locaux est vivement encouragé.
- Le pourvoyeur détient le permis d'alcool voulu (le cas échéant).

Services sanitaires

- L'accessibilité et le type d'installations sanitaires ainsi que la durée entre les arrêts à ces installations sont communiqués sur le site Web et signalés avant le début de l'activité.
- Les installations sont nettoyées quotidiennement et entretenues au besoin.
- L'élimination de tout déchet dans la nature doit respecter les principes [Sans trace^{MD}](#)

Principes Sans trace

Toutes les activités doivent être offertes dans le respect des principes Sans trace^{MD}. Tous les membres du personnel doivent pouvoir renseigner les visiteurs, directement ou indirectement, sur les mesures à prendre pour interagir correctement avec le milieu naturel environnant.

- On demande aux visiteurs de ne rien prélever.
- Ils doivent rapporter tout ce qu'ils ont apporté.
- Les eaux usées ménagères sont éliminées comme il se doit en fonction de l'environnement.
- Les eaux usées sanitaires sont éliminées comme il se doit en fonction de l'environnement.

GESTION DES RISQUES

Un plan écrit de gestion des risques révisé chaque année doit accompagner toutes les activités de tourisme de pêche et de chasse. Ce document complet comprendra l'assurance, les renonciations, la formation en secourisme et les procédures d'intervention d'urgence, les itinéraires d'évacuation et la formation suivie par le personnel. Tous les membres du personnel doivent connaître le contenu du plan de gestion des risques qui les concerne.

Les plans de gestion des risques doivent inclure les éléments suivants :

- Détails de la politique d'assurance et de la protection correspondante
- Politiques et procédures
 - Paramètres/conditions d'exploitation (météo, marées, ressources humaines)
 - Communications
 - Formation
- Plan d'intervention d'urgence
 - Plan(s) d'évacuation
 - Formation relative à de l'équipement supplémentaire ou spécialisé (au besoin)
- Évaluation des risques

Des renseignements sur la façon de créer un plan de gestion des risques sont présentés [ici](#).



Renonciations

Tous les pourvoyeurs de tourisme de pêche et de chasse sont encouragés à utiliser des renonciations dans le cadre de leur plan de gestion des risques. Il importe de faire réviser les renonciations par un professionnel du droit, et les pourvoyeurs devraient aussi consulter leur assureur quand ils rédigent les renonciations en question. Les formulaires de renonciation peuvent être remplis sur papier ou en ligne, et il faut les conserver pendant au moins six ans.

Les renonciations doivent comprendre les éléments suivants :

- Acceptation des risques
- Définition des risques
- Signature
- Témoin

Véhicules motorisés

Quiconque conduit un véhicule motorisé ou une embarcation à moteur doit détenir tous les permis et enregistrements applicables. Les véhicules doivent satisfaire aux exigences de sécurité et d'inspection et être maintenus en bon état pour fonctionner en toute sécurité.

Assurance

Tous les pourvoyeurs de tourisme de pêche et de chasse doivent présenter une preuve d'assurance responsabilité commerciale propre au secteur de la pêche et de la chasse assortie d'une limite minimale par sinistre de cinq millions de dollars. Le personnel de TPC peut demander aux pourvoyeurs une preuve de cette assurance en tout temps. Il peut également en tout temps effectuer un suivi auprès de l'assureur afin de confirmer la validité de la protection.

Tous les véhicules motorisés utilisés par l'entreprise doivent être immatriculés, assurés et doivent respecter toutes les lois du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

** Ces limites de responsabilité sont des recommandations fixées par TPC. Si un organisme de réglementation externe ou un programme auquel le pourvoyeur participe exige un montant plus élevé, le pourvoyeur doit s'y conformer.*

Directives pour la formation en secourisme

Tous les guides principaux qui accompagnent des visiteurs pendant un voyage ou qui leur fournissent des directives doivent avoir reçu la formation suivante, selon le lieu des activités. Au pavillon ou au camp de base, où des membres du personnel, accompagnés ou non de visiteurs, peuvent rester, il faut qu'un secouriste soit sur les lieux conformément aux critères ci-dessous. Certaines activités exigent une formation particulière en secourisme. S'il existe deux exigences, la plus stricte s'appliquera.





Les guides adjoints doivent avoir suivi, comme exigence minimale, une formation en secourisme inférieure d'un niveau à celle qu'a suivie le guide responsable.

- **À moins d'une heure** d'un hôpital dont la salle des urgences est ouverte 24 heures sur 24 : Tout le personnel doit avoir suivi les cours de secourisme en milieu de travail standard et de RCR.
- **À plus d'une heure** d'un hôpital dont la salle des urgences est ouverte 24 heures sur 24 : Des cours de secourisme en milieu sauvage (20 heures) et de RCR sont requis.
- **À plus d'une journée** d'un hôpital dont la salle des urgences est ouverte 24 heures sur 24 : Des cours de secourisme en milieu sauvage avancés (40 heures) et de RCR sont requis.
- **À plus de deux jours** d'un hôpital dont la salle des urgences est ouverte 24 heures sur 24 : Des cours de premier répondant en milieu sauvage (80 heures) et de RCR avancée (niveau de fournisseur de soins de santé) sont requis.
- **Navires commerciaux** – effectuant un voyage à proximité du littoral, classe 2 ou un voyage en eaux abritées : Secourisme de base en mer.
- **Navires commerciaux** – effectuant un voyage à proximité du littoral, classe 1 ou un voyage illimité : Secourisme avancé en mer.

Le temps de trajet depuis une salle d'urgence ouverte 24 heures sur 24 est mesuré à partir du point le plus éloigné du voyage guidé en tenant compte du temps nécessaire pour donner les premiers soins et de la vitesse de déplacement réduite jusqu'à une ambulance/ un hôpital. En fonction du caractère particulier des environnements et activités, les niveaux requis de formation en secourisme peuvent différer de ce qui précède. Par exemple, en raison du risque pour un groupe d'être isolé par une tempête, un guide possédant une certification valide de premier intervenant en milieu sauvage doit être présent pour toute activité de plusieurs jours dans l'arrière-pays sur les eaux côtières.

NORMES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ PROPRES À L'ACTIVITÉ

CHASSE

Excursions guidées avec arme à feu, arc ou arbalète

Les éléments suivants sont requis pour toutes les activités comportant une arme à feu, un arc ou une arbalète, sauf indication contraire dans l'activité en cause. Tout pourvoyeur qui ne respecte pas les exigences obligatoires entourant les activités se verra refuser le statut de préparation au marché.

Exigences obligatoires entourant les activités	Oui/Non
Tous les participants doivent détenir le permis requis pour posséder une arme à feu.	
Tous les aspects, le cas échéant, de la Loi sur les armes à feu du Canada sont suivis et respectés.	
Toutes les armes à feu et munitions sont entreposées dans des endroits sécurisés distincts lorsqu'elles ne sont pas utilisées.	
Des contrôles de sécurité sont menés sur les armes à feu avant et après leur utilisation.	
Le cas échéant, une zone sûre est prévue pour que les clients puissent faire l'essai de leurs armes à feu, arcs ou arbalètes avant la chasse.	

Excursions guidées sur terre

Une journée

La liste de contrôle suivante indique les compétences attendues des guides et l'équipement requis pour l'activité.

Compétences du guide responsable	Oui/Non
Vérifier les documents de tous les participants concernant le port d'armes à feu, d'arcs ou d'arbalètes avant la chasse.	
Vérifier les permis de tous les participants avant la chasse.	
Satisfaire à toutes les exigences en matière de formation décrites ci-dessus et dans les sections précédentes.	
Respecter le ratio guide-clients.	
Présenter un exposé sur la sécurité avant l'excursion.	
Pouvoir donner de la formation au besoin.	
Avoir reçu la formation sur les principes Sans trace.	
Transporter et savoir utiliser le matériel de navigation.	

Exigences en matière d'équipement	Oui/Non
Port d'un harnais d'escalade bien ajusté par tous les chasseurs et le personnel lorsqu'ils chassent dans des caches surélevées	
Nombre suffisant de dispositifs de signalisation sonore pour tous les participants	
Trousse de premiers soins complète et adaptée	
Équipement de communication d'urgence adapté au lieu de la pêche/chasse (téléphone cellulaire ou satellite)	
Trousse complète de réparation d'équipement	
Équipement de navigation pour tous les guides	
Nombre suffisant de lampes frontales ou de lampes de poche pour tous les participants	

Plusieurs jours

La liste de contrôle suivante indique les compétences attendues des guides et l'équipement requis pour l'activité.

Compétences du guide responsable	Oui/Non
Vérifier les documents de tous les participants concernant le port d'armes à feu, d'arcs ou d'arbalètes avant la chasse.	
Vérifier les permis de tous les participants avant la chasse.	
Satisfaire à toutes les exigences en matière de formation décrites ci-dessus et dans les sections précédentes.	
Respecter le ratio guide-clients.	
Présenter un exposé sur la sécurité avant l'excursion.	
Pouvoir donner de la formation au besoin.	
Avoir reçu la formation sur les principes Sans trace.	
Transporter et savoir utiliser le matériel de navigation.	
Avoir un niveau avancé de secourisme en milieu sauvage (40 heures).	
Pouvoir allumer un feu dans des conditions humides.	
Pouvoir bâtir des abris improvisés.	



Exigences en matière d'équipement	Oui/Non
Nombre suffisant de dispositifs de signalisation sonore pour tous les participants	
Trousse de premiers soins complète et adaptée	
Équipement de communication d'urgence adapté au lieu de la pêche/chasse (téléphone cellulaire ou satellite)	
Trousse complète de réparation d'équipement	
Équipement de navigation pour tous les guides	
Nombre suffisant de lampes frontales ou de lampes de poche pour tous les participants	
Équipement et aptitudes pour rendre l'eau potable de plusieurs façons (ébullition, filtra-tion, produit chimique)	
Abri ou bâche d'urgence	
Liste complète de l'équipement des participants fournie à tous les clients avant l'excursion	

PÊCHE

Excursions de pêche à la ligne guidées

Les éléments suivants sont requis pour toutes les activités de pêche à la ligne, sauf indication contraire dans l'activité en cause. Tout pourvoyeur qui ne respecte pas les exigences obligatoires entourant les activités se verra refuser le statut de préparation au marché.

Exigences obligatoires entourant les activités	Oui/Non
Tous les guides et participants détiennent les licences et permis voulus.	
Tous les aspects, le cas échéant, du Sommaire des règlements de pêche sont respectés.	
Des contrôles de sécurité sont menés sur l'équipement et les embarcations avant et après leur utilisation.	

Excursions de pêche à la ligne sur terre

Une journée

La liste de contrôle suivante indique les compétences attendues des guides et l'équipement requis pour l'activité.

Compétences du guide responsable	Oui/Non
Présenter un exposé sur la sécurité avant l'excursion.	
Pouvoir donner de la formation au besoin.	
Vérifier les licences de tous les participants aux activités de pêche à la ligne.	
Satisfaire à toutes les exigences de formation décrites ci-dessus et dans les sections précédentes.	
Respecter le ratio guide-clients.	
Présenter un exposé sur la sécurité avant l'excursion.	
Pouvoir donner de la formation au besoin.	
Avoir reçu la formation sur les principes Sans trace.	
Transporter et savoir utiliser le matériel de navigation.	

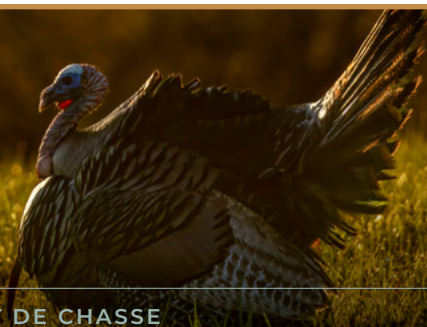


Exigences en matière d'équipement	Oui/Non
Nombre suffisant de dispositifs de signalisation sonore pour tous les participants	
Trousse de premiers soins complète et adaptée	
Équipement de communication d'urgence adapté au lieu de la pêche/chasse (téléphone cellulaire ou satellite)	
Trousse complète de réparation d'équipement	
Équipement de navigation pour tous les guides	
Nombre suffisant de lampes frontales ou de lampes de poche pour tous les participants	

Plusieurs jours

La liste de contrôle suivante indique les compétences attendues des guides et l'équipement requis pour l'activité.

Compétences du guide responsable	Oui/Non
Présenter un exposé sur la sécurité avant l'excursion	
Pouvoir donner de la formation au besoin	
Vérifier les licences de tous les participants aux activités de pêche à la ligne	
Satisfaire à toutes les exigences de formation décrites ci-dessus et dans les sections précédentes	
Respecter le ratio guide-clients	
Présenter un exposé sur la sécurité avant l'excursion	
Pouvoir donner de la formation au besoin	
Avoir reçu la formation sur les principes Sans trace	
Transporter et savoir utiliser le matériel de navigation	
Avoir un niveau avancé de secourisme en milieu sauvage (40 heures)	
Pouvoir allumer un feu dans des conditions humides	
Pouvoir construire des abris improvisés	



Exigences en matière d'équipement	Oui/Non
Nombre suffisant de dispositifs de signalisation sonore pour tous les participants	
Trousse de premiers soins complète et adaptée	
Équipement de communication d'urgence adapté au lieu de la pêche/chasse (téléphone cellulaire ou satellite)	
Trousse complète de réparation d'équipement	
Équipement de navigation pour tous les guides	
Nombre suffisant de lampes frontales ou de lampes de poche pour tous les participants	
Équipement et aptitudes pour rendre l'eau potable de plusieurs façons (ébullition, filtra-tion, produit chimique)	
Abri ou bâche d'urgence	
Liste complète de l'équipement des participants fournie à tous les clients avant l'excursion	

Excursions guidées comprenant des activités de pagaie

Les éléments suivants sont requis pour toutes les activités de pagaie, sauf indication contraire dans l'activité en cause. Tout pourvoyeur qui ne respecte pas les exigences obligatoires entourant les activités se verra refuser le statut de préparation au marché.

Exigences obligatoires entourant les activités	Oui/Non
Chaque personne doit porter un vêtement de flottaison individuel bien ajusté et approuvé par le gouvernement.	
Un outil par embarcation pour écoper manuellement	
Un dispositif de signalisation sonore d'urgence pour chaque personne	
15 m de corde flottante par embarcation	
Trousse de premiers soins complète et adaptée	

Canot en eaux calmes

Compétences des guides de canot en eaux calmes

Classification de l'eau	C0-C1
Guide responsable	Niveau intermédiaire, canotage en solo sur un lac, Pagaie Canada Secourisme standard
Guide adjoint	Niveau initiation, canotage en duo ou en solo sur un lac, Pagaie Canada



La liste de contrôle suivante indique les compétences attendues des guides et l'équipement requis pour l'activité.

Compétences du guide responsable	Oui/Non
Satisfaire à toutes les exigences de formation décrites ci-dessus et dans les sections précédentes.	
Respecter le ratio guide-clients.	
Présenter un exposé sur la sécurité avant l'excursion	
Pouvoir donner de la formation au besoin	
Mener des activités uniquement dans des conditions météorologiques raisonnables	
Chaque guide transporte du matériel de navigation	

Exigences en matière d'équipement	Oui/Non
Tous les canots sont aptes à prendre la mer et sont munis de dispositifs à flottabilité positive	
Au moins une pagaie de canot de rechange pour quatre personnes	
Équipement de communication d'urgence adapté au milieu géographique (radio VHR, téléphone cellulaire ou satellite)	
Une trousse complète de réparation de canot et d'équipement (consulter l'annexe pour voir des exemples)	
Disponibilité d'une protection thermique si la température de l'eau est inférieure à 15 °C et la température de l'air est inférieure à 20 °C	

Activités guidées comprenant l'hébergement

Lorsqu'une excursion guidée comporte une nuitée dans un hébergement comme un pavillon, un chalet ou tout autre logement applicable, l'hébergement doit respecter tous les critères de base indiqués ci-dessus ainsi que les critères de préparation au marché de l'hébergement.

ANNEXE

Classification des eaux en mouvement et des eaux fluviales

Classe R1 : Facile.

Eau calme; rapides sur haut-fond légers; passages dégagés, bancs de sable et courbes faibles à l'occasion. Les pires problèmes consistent à pagayer pour éviter les ponts et d'autres obstacles évidents.

Classe R2 : Modéré.

Débit de l'eau variant de moyen à rapide; rapides ponctués de vagues régulières; passages clairs et dégagés entre des roches et des seuils rocheux. Des manœuvres sont requises. Convient davantage à des pagayeurs de niveau intermédiaire qui peuvent manœuvrer des canots et nager sur place.

Classe R3 : Moyennement difficile.

Nombreuses vagues fortes et irrégulières; roches et contre courants, entrecoupés de passages dégagés, mais étroits; requiert des pagayeurs d'expérience. Une inspection visuelle s'impose si on ne connaît pas les rapides. Parcours ardu pour les canots ouverts sans sac de pointe. Ces rapides devraient être réservés à des canoéistes experts.

Classe R4 : Difficile.

Rapides longs et puissants et vagues pyramidales; rappels et champignons. Il faut savoir manœuvrer avec force et précision. L'inspection visuelle s'impose. Inapproprié pour les descentes en canot à moins qu'ils soient pontés ou correctement équipés de sacs de pointe. Il importe d'anticiper un possible sauvetage et de se préparer en conséquence.

Classe R5 : Extrêmement difficile.

Longs rapides violents qui s'enfilent presque sans interruption. La rivière est jonchée d'obstacles. Brusques dénivellations et courants fougueux. Pente extrêmement prononcée. La reconnaissance peut même s'avérer difficile. Il faut absolument anticiper une opération de sauvetage. Seuls les meilleurs experts peuvent s'y attaquer à bord de canots, d'embarcations et de kayaks d'eaux vives pontés et spécialement équipés.

Classe R6 : Extraordinairement difficile.

Les pagayeurs risquent la mort à tout moment à cause du danger extrême. Navigable seulement lorsque le niveau de l'eau et les conditions sont favorables. Ces eaux vives violentes devraient être laissées aux pagayeurs de niveau « olympique ». Toutes les mesures de sécurité doivent être prises.



Trousses de premiers soins

Contenu de la trousse :

Les trousses de premiers soins doivent être adaptées à l'activité, aux conditions météorologiques, au lieu et à la taille du groupe. Voici la norme minimale selon la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick (D.C. 2004-471).

- 1 manuel standard de premiers soins (anglais et français)
- 1 registre des comptes rendus des premiers soins administrés et un crayon ou un stylo
- 1 paire de ciseaux en acier inoxydable (140 mm)
- 1 pince à échardes
- 1 emballage d'épingles de sûreté (de différentes tailles)
- 24 pansements adhésifs stériles (dimensions déterminées selon la nature et le niveau de risque du travail exécuté)
- 12 compresses de gaze stérile (de différentes dimensions selon la nature et le niveau de risque du travail exécuté)
- 2 rouleaux de bandes de gaze stérile (75 mm × 9 m)
- 2 rouleaux de bandes de gaze élastique (7,5 cm)
- 4 compresses de gaze stérile (100 mm × 100 mm)
- 6 triangles de tissus (1 m)
- 2 rouleaux de ruban adhésif (25 mm × 9 m)
- 4 pansements pour brûlures (de différentes dimensions selon la nature et le niveau de risque du travail exécuté)
- 6 pansements abdominaux enveloppés individuellement (20 cm × 25 cm)
- 12 serviettes antiseptiques enveloppées individuellement (14 cm × 19 cm)
- 6 sachets individuels de sucre
- 1 contenant d'un antiseptique pour usage topique qui n'est pas de l'iode
- 1 traitement hydrosoluble pour brûlure (tube de 55 g au moins)
- 6 paires de gants jetables (de latex ou de vinyle)
- 1 masque muni d'une valve anti-reflux (jetable)
- 1 emballage de cotons-tiges
- 12 petites serviettes pour nettoyer les mains ou 1 bouteille de détergent pour les mains
- 1 couverture
- Plusieurs sacs en plastique résistants aux perforations





Contenu de la trousse de secours en cas de coincement

Les trousses de secours en cas de coincement sont conçues pour dégager une embarcation coincée dans des conditions d'eau vive. Avant d'acheter le matériel énuméré ci-dessous, il est vivement recommandé que les guides soient certifiés pour le sauvetage en eau vive par un organisme reconnu à l'échelle nationale.

- 2 mousquetons standard
- 2 mousquetons de sécurité
- Corde (capacité de charge de 1 088 kg ou 2 400 lb)
- 15 po de sangle tubulaire de 1 po (2,5 cm x 4,57 m)
- 2 sections de 6 pieds de cordelette à Prusik (5 mm x 1,8 m)

Trousses de réparation

Les trousses de réparation ne sont pas universelles; elles sont souvent propres à l'activité, au lieu, à l'environnement et au matériel utilisé. Les guides et les pourvoyeurs doivent prendre le temps d'évaluer le matériel nécessaire pour réparer l'équipement utilisé sur place et établir leurs priorités en fonction des limites de taille et de poids.

Dans la plupart des programmes de formation pratique, on donne des exemples de matériel à inclure dans une trousse de réparation ou d'urgence propre à l'activité en question.



CRITÈRES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TOURISME DE PÊCHE ET DE CHASSE

Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Septembre 2024

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Canada